

THÈMES : PÉRENNITÉ DU FONDS BLEU ET LES PAILLIS PLASTIQUES

LA PÉRENNITÉ DU FONDS BLEU

Le Fonds Bleu a été créé en 2013 par l'OBV* Lac-Saint-Jean pour financer des projets de sensibilisation, de formation, d'informations ou de concertation en lien avec l'eau. Il vise également à mettre en œuvre des actions contribuant à atteindre des objectifs du plan directeur de l'eau (PDE).

Le Fonds Bleu, c'est :

- 30 projets
- 15 promoteurs
- 50 partenaires.

Plusieurs enjeux ont été identifiés : épuisement du fonds, manque de diversité des acteurs de l'eau soumettant des projets, et faible nombre de projets déposés. Un comité de travail avec des membres du conseil d'administration de l'OBV Lac-Saint-Jean a été créé pour réfléchir à des moyens pour pérenniser le Fonds Bleu, en faire la promotion, augmenter le nombre de promoteurs et aussi l'alimenter. Six propositions ont alors été faites (ex.: organiser des activités-bénéfice).

Au cours de la 36e rencontre, les membres de la table de concertation ont discuté autour de ces propositions dans le but **de partager leurs connaissances et leur expertise** et **de chercher des solutions concrètes et réalisables**. Les membres ont également été invités à fournir d'autres propositions pendant la rencontre.



Activité communautaire de plantation, par le Comité d'embellissement de Girardville



Inauguration du kiosque d'interprétation du lac Noir, par l'Association des riverains du lac Noir.

LES PAILLIS DE PLASTIQUE

La problématique

Depuis plusieurs années au Saguenay-Lac-Saint-Jean est utilisé un semoir à maïs offrant de nombreux avantages tels qu'une meilleure productivité et une meilleure valeur nutritive des grains. Cela est possible grâce à la combinaison de plusieurs fonctions : creuser des canaux, appliquer de l'herbicide [atrazine] et poser un film plastique photo-oxo dégradable en un seul passage. Il sert à produire des grains destinés à l'alimentation des animaux de fermes laitières.



Photos prises le 23 octobre 2021 dans le bassin versant du lac Saint-Jean (Crédit photo : Annie Ménard).

L'utilisation d'atrazine et de plastique soulève des préoccupations sur leurs impacts sur l'environnement, plus spécifiquement sur la qualité des écosystèmes aquatiques et la qualité de l'eau.

- Les plastiques photo-oxodégradables se transforment en microparticules qui restent dans l'environnement et jusqu'à présent peu d'études ont été faites pour comprendre leurs effets. Des morceaux de plastiques (lambeaux) sont visibles longtemps après la production.
- L'atrazine est un néonicotinoïde contrôlé par le MELCC** et un agronome doit être sollicité pour son utilisation.
- Le Saguenay-Lac-Saint-Jean est la région qui utilise le plus d'atrazine (kg) par hectare de maïs selon le [bilan des ventes de pesticides au Québec](#) (Gouvernement du Québec). Toutefois, une diminution a été notée par rapport à 2018.

Une résolution

Face à cette problématique grandissante, la table de concertation de l'OBV Lac-Saint-Jean a adopté une résolution dans le but de demander aux ministères concernés de poursuivre l'acquisition de connaissances aux moyens de projets, de mettre en place un mécanisme de contrôle, de faire une stratégie sur la promotion de la santé, de trouver des méthodes alternatives et ce dès 2022.

Aller plus loin

- [Maïs sous plastique: une technique rentable... dans certains cas uniquement - SillonBelge.be](#)
- [La semaine verte - Les plastiques en agriculture](#)

PROCHAINES RENCONTRE DE
LA TABLE DE CONCERTATION

Mars 2022
Avril-mai 2022

www.obvlacstjean.org

